

LES DREAL AU CŒUR DE L'ORGANISATION DES ASSISES

Les DRIRE ont historiquement organisé les trois premières éditions des Assises. Ce sont désormais les DREAL, directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Ces nouvelles directions résultent de la fusion des DRIRE, des DIREN, et des DRE.

Services régionaux du MEEDDM, elles ont en charge l'ensemble des politiques de ce ministère.

Sous l'autorité des préfets de région, et conformément à la révision générale des politiques publiques, elles sont chargées d'organiser les changements profonds engendrés par la mise en œuvre des lois Grenelle, et de veiller à la diffusion des principes du développement durable dans la société. A cet égard la maîtrise des risques technologiques, qui constitue un des facteurs clés de la pérennité et de la compétitivité de l'industrie en France, de la santé et de la sécurité de nos concitoyens, est une priorité pour les DREAL.

LES PROCHAINES DATES À RETENIR

Fin mai : programme définitif

Début juin : ouverture des inscriptions

Début septembre : Journal des Assises n°2

Vendredi 15 octobre : fermeture des inscriptions

Mercredi 20 octobre : Forum Inter-SPPTI

Jeudi 21 octobre : Assises Nationales des Risques Technologiques

Décembre : Edition des Actes des Assises

Programme complet,
informations pratiques et inscriptions
sur www.assises-risques.com

LE JOURNAL

Directeur de la publication : Michel Pascal
Responsable : Karine Grimault
Ont participé à la rédaction : Frédéric Baudouin, Cédric Bourillet, Patrick Lagadec, Maryse Arditi, Pascal Monbailly, Ginette Vastel
Conception graphique : RL Event
©DREAL Nord - Pas-de-Calais - octobre 2010

LES ASSISES EN PRATIQUE

Deux thèmes seront abordés lors des tables rondes plénières du matin et de l'après-midi auxquelles tous les participants pourront assister :

- Que s'est-il passé dans l'actualité des risques technologiques depuis 2 ans et quels sont les changements à venir ?

Table ronde sur les risques industriels, apparition du régime d'enregistrement, avancées dans l'élaboration des PPRT, remise des premières études de dangers des nœuds d'infrastructures de TMD, des sites SEVESO seuils bas et des canalisations de transport, révision de la directive SEVESO, nombreux sont les sujets qui ont évolué depuis la dernière édition des Assises. Cette première plénière sera l'occasion de faire le point sur l'actualité et l'avenir proche des risques technologiques.

- De l'économie locale à l'acceptabilité du risque : quelle implantation des industries à risque sur les territoires ?

Les états généraux de l'industrie ont notamment conclu sur la nécessité pour la France de garder ses usines. Pourtant, avec la fermeture de la raffinerie des Flandres, la production de la Clio 4 en Turquie, l'avenir incertain de l'usine Heuliez de Cerizay et le sentiment d'une inéquité vis-à-vis des réglementations, l'avenir de l'industrie de l'Hexagone semble actuellement remis en question. Comment est-il possible de concilier l'acceptabilité du risque par les citoyens et les municipalités, la sauvegarde de l'emploi, la création de richesses, la rigueur de la réglementation et de la fiscalité française comparée à celle des pays émergents, pour conserver l'ancrage local de nos industries à risques ?

Et par ailleurs, chaque participant pourra choisir de participer à un atelier parmi les sept suivants :

- Quelles mesures de maîtrise de l'urbanisation en fonction des risques encourus ?

Le récent épisode de la tempête Xynthia nous a rappelé l'importance de la maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques du territoire. Cet atelier se penchera sur la nature des mesures prises ou à prendre en fonction du risque encouru (accidentel, naturel, minier, ...) et sur le rôle que chacun (exploitants, Etat, collectivités, propriétaires, assureurs, ...) doit jouer dans la mise en œuvre et le financement de ces mesures.

- Quel est l'enjeu de la maîtrise du vieillissement des installations ?

Les usines vieillissent. Il y a ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas. Les canalisations constituent un facteur de risque important. Combien de temps dure une installation, à quelles conditions ? Suite aux incidents qui sont récemment survenus (Donges, La Crau, Carling...), le ministère du développement durable a présenté le 13 janvier le plan de modernisation des installations industrielles. Cet atelier sera entre autres l'occasion d'un premier bilan d'étape de ce plan.

- Qu'attend-on comme compétences et formation dans le domaine des risques ?

Ce sont les hommes et les femmes qui font tourner les installations et qui en assurent au premier chef la sécurité. L'atelier se penchera sur les questions suivantes : Comment la culture du risque a-t-elle sociologiquement évolué ? Cela doit-il impliquer une modification de nos schémas de compétence et de formation ? Le comportement humain est en cause, entre autres facteurs, dans plus de trois quart des accidents industriels : dans un contexte de complexité croissante de l'outil industriel, quelles formations mettre en place ou promouvoir pour réduire ce risque ?

- Les instances de concertation et la transparence : quelle perspectives d'évolution ?

Mises en ligne sur internet d'information, débats publics sur les nanotechnologies, gouvernance à cinq du Grenelle, la nécessité de mener un dialogue avec le public, en amont des décisions, est devenue incontournable, et une attente de la société. N'y a-t-il cependant pas des limites à la transparence ? Secret défense, secret industriel, risques liés au terrorisme, maîtrise des délais d'instruction, comment combiner ces éléments avec la volonté de renforcer la concertation ? La confiance n'est-elle pas intimement liée avec la transparence ?

- Evaluation des risques sanitaires : où en est-on ?

Quelle mesure et quelle prise en compte de l'impact sanitaire des établissements industriels sur leur environnement proche ? Un certain nombre d'études de zone (Fos-sur-Mer, Calais-Dunkerque, Carling ...) ont déjà été menées et le Haut Conseil de Santé Public (HCSP) a été saisi de la question. Ces risques ne sont-ils pas finalement plus importants que les risques d'accident ? Ne va-t-on pas découvrir de nouveaux risques ?

- Quelle gestion des effets sanitaires et des impacts différés des catastrophes ?

La gestion d'un accident industriel ne doit pas se limiter à l'intervention d'urgence. Seveso ou encore Tchernobyl en sont la preuve. Les conséquences à long terme de la catastrophe d'AZF sont avérées. Quels sont les effets sanitaires des catastrophes industrielles une fois qu'elles sont survenues ? Et comment sont gérés les impacts différés à l'heure actuelle ?

- Réformes de l'inspection des ICPE et nouveau visage de l'Etat : quels changements ?

Avec la création des DREAL et d'autres services de l'Etat dans le cadre de la RGPP, l'inspection des installations classées doit évoluer dans un paysage nouveau. Comment s'adapte-t-elle à ce changement ainsi qu'à la multiplication des contrôles de second niveau (ESP, canalisations, ...), à la complexité des réglementations, à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, au nouveau régime d'enregistrement, et surtout aux attentes de la société française ? Quelle articulation entre réglementation, incitation et accompagnement ? Comment concilier « la carotte et le bâton » ? Quelle place pour la pédagogie, la formation ?



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISSIS

ORGANISÉES PAR LA DREAL NORD - PAS-DE-CALAIS
AVEC LE SOUTIEN DE : DUNKERQUE LNG, ARCELOR MITTAL AIR LIQUIDE, ALUMINIUM DUNKERQUE
PARTENAIRES : UIC, FNE, INERIS, SPPTI, AMARIS, UFIP

4^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

GAYANT EXPO DOUAI
JEUDI 21 OCTOBRE 2010



EDITO

Michel PASCAL
DREAL Nord - Pas-de-Calais

Je suis très heureux de vous annoncer la préparation des 4^{èmes} Assises Nationales des Risques Technologiques.

Le MEEDDM, et en particulier la DGPR, ainsi que l'ensemble des DREAL se mobilisent pour vous offrir ce lieu de débat, de concertation et d'avancées dans le domaine de la maîtrise des risques. Nous avons préparé un programme en concertation avec nos partenaires, les industriels, les associations et les collectivités, afin de refléter au plus juste l'actualité dans le domaine des risques technologiques.

Les Assises sont là pour vous permettre de participer aux débats et à la construction de la culture des risques technologiques. Nous laissons, dans ce premier journal des Assises 2010, la parole aux acteurs de la prévention des risques et nous vous donnons rendez-vous nombreux le 21 octobre.

LE JOURNAL

N°1 | Mai 2010



QUOI DE NEUF DEPUIS LES ASSISES 2008 ?

Laurent MICHEL, DGPR, Meeddm

Les Assises, un moment de recul et d'échanges.

Depuis la dernière édition en 2008, des incidents et accidents sont venus nous rappeler que du chemin reste à parcourir et que tout relâchement dans les efforts peut conduire à des événements indésirables, qu'il s'agisse d'accidents sur des canalisations comme l'été dernier ou dans des installations industrielles.

La récente tempête Xynthia, par ses conséquences dramatiques, a rappelé avec acuité l'importance d'enjeux tels que, entre autres, la maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques ou la qualité du bon entretien des ouvrages de protection, problématiques qui trouvent leurs analogues dans le domaine de la prévention des risques technologiques.

Les avancées et les initiatives ne manquent pas pour autant.

Le 13 janvier de cette année, Chantal Jouanno a annoncé un ambitieux plan de modernisation des installations industrielles et de prévention des risques liés au vieillissement de ces installations, élaboré en concertation avec les organisations professionnelles et les experts.

Une législation des canalisations profondément rénovée par ordonnance au printemps 2010 et un plan d'actions pour la prévention des endommagements des réseaux viennent compléter l'actualité réglementaire pour le premier semestre 2010.

En région, les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) connaissent une forte accélération, deux tiers d'entre eux étaient prescrits au 31 décembre dernier. Les discussions importantes que nous attendions tous sur la correction de situations héritées du passé, sur la coexistence d'activités industrielles avec leur environnement et sur la prospective de

développement des territoires sont désormais lancées. Les premiers départs dans le cadre de l'entrée en vigueur concrète des mesures foncières prévues dans les tout premiers PPRT approuvés ont été enregistrés en ce début d'année 2010.

Les gestionnaires d'infrastructures de transport de matières dangereuses remettront en mai 2010 pour la première fois des études de dangers.

Le travail technique ne fait néanmoins pas tout. L'amélioration des procédures et surtout l'amélioration de l'information et de la concertation autour des risques technologiques est indispensable. La table ronde des risques industriels de l'été 2009, moment fort pour nous tous, a notamment prévu de nombreuses initiatives en ce sens que la loi Grenelle 2 devrait permettre de concrétiser. Des pistes ont aussi été lancées pour des discussions ultérieures tout au long de cette année 2010 s'agissant par exemple de la meilleure prise en compte du rôle des salariés des sites dans la prévention des risques technologiques ou encore de l'identification et de la généralisation des meilleures pratiques en terme de concertation.

Nous le voyons, deux années depuis la dernière édition des Assises des Risques de Douai, c'est à la fois peu de temps et une si longue période quand on regarde ainsi tous les sujets qui ont avancé, évolué ou pris naissance. A n'en pas douter, cette édition 2010 s'annonce à nouveau dense, prometteuse et enrichissante. De toute évidence, de la qualité des échanges que nous pourrions y avoir naîtront beaucoup de pistes pour répondre ensemble aux défis importants auxquels le risque technologique dans notre pays nous demandera d'apporter une réponse dans les prochaines années.

Au plaisir de vous y rencontrer,

ENTRETIENS CROISÉS



Vincent Laffèche,
Directeur général de l'INERIS

S'il y a 20 ans, lors de la création de l'INERIS, l'Institut faisait figure de précurseur aux côtés du ministère chargé de l'écologie, la question de la sécurité industrielle est aujourd'hui une priorité largement partagée. Aujourd'hui encore plus qu'hier, il faut concilier développement industriel et protection de l'environnement et des populations, ce qui exige une vigilance au quotidien. Dédié à sa création, exclusivement à la sécurité industrielle, l'Institut a fait évoluer ses activités et a adapté ses compétences pour répondre à un engagement : « maîtriser le risque pour un développement durable ». Ainsi, l'Institut met son expertise au service de l'innovation pour accompagner, dans le cadre de la recherche partenariale, le développement de nouveaux produits ou procédés, pour les rendre directement sûrs et propres. Face aux risques émergents, au cœur des préoccupations de nos concitoyens, il propose de nouvelles certifications volontaires, pour permettre un développement technologique dans un cadre sécurisé, sur la base de référentiels rigoureux et transparents : piles et batteries pour véhicules électriques, procédés impliquant des nanotechnologies. Les grands problèmes environnementaux ont mis l'accent sur des besoins importants en toxicologie et écotoxicologie. L'Institut a tissé un large réseau de partenariats afin de mettre en commun des compétences et des moyens pour mieux répondre à cette attente.

Enfin, pour améliorer l'évaluation des risques à travers un dialogue renforcé avec la société, l'INERIS fait évoluer sa gouvernance scientifique. Aux côtés du conseil et des commissions scientifiques, la commission d'orientation de la recherche et de l'expertise réunit l'ensemble des parties prenantes. Les Assises Nationales des Risques Technologiques offrent une excellente opportunité à l'INERIS de présenter cette évolution, à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, à l'ensemble des participants. Une exposition de photographies sera mise à la disposition du public pendant la durée des Assises.



ENTRETIEN AVEC PATRICK LAGADEC

Directeur de recherche à Polytechnique

Chercheur français spécialiste de la gestion du risque et de la gestion de crise, directeur de recherche au sein du laboratoire d'économétrie de l'École Polytechnique, Patrick Lagadec a accepté d'endosser le rôle de grand témoin des 4^{èmes} Assises. Il nous donne en primeur son regard extérieur et sociétal sur la prévention des risques.
www.patricklagadec.net/fr

La prévention et la maîtrise des risques imposent deux exigences cardinales. La première est évidente et se doit d'être d'une rigueur exemplaire dans son application : il s'agit de veiller à ce que les impératifs réglementaires de sécurité technique, les conditions organisationnelles générales (qui pèsent pour 80% dans les accidents), la culture du risque plus généralement, soient et restent dans la durée des préoccupations fortes, vivifiées par des politiques et des décisions, un management et des budgets, des actions de formation et des exercices, à la hauteur des enjeux.

La seconde exigence est claire : « Ne jamais être en retard d'une guerre ».

Sur cette ligne de faille potentielle, les questionnements à ouvrir sont de plus en plus nombreux :

- Ruptures internes : en quoi nos ruptures technologiques, financières, économiques, culturelles, générationnelles, peuvent-elles faire muter le paysage du risque industriel, de l'intérieur même du secteur « installations dangereuses » ?
- Ruptures systémiques : en quoi les risques « réseaux » peuvent-ils devenir des enjeux vitaux pour nos pays ?
- Ruptures de texture : en quoi les bouleversements à l'œuvre en matière de climat, de santé publique, d'économie et de finance, de violence et de fractalisation sociale, de

perte générale de confiance, de cohésion et de leadership, peuvent-ils faire muter le contexte général des activités et par là les questions de sécurité ?

Illustration, la tempête Xynthia, février 2010.

1. Un singulier déficit (parfois énergiquement revendiqué) en matière de politique d'urbanisation, et accessoirement d'entretien de digues.

2. En fond de tableau, un problème général posé aux aménagements littoraux du fait d'un bouleversement à multiples entrées des règles du jeu.

3. Des capacités d'anticipation et de pilotage de crise plus fixées sur l'application des acquis que sur le questionnement en temps réel sur les surprises.

Une longue liste de chantiers est à considérer si l'on veut donner toute la robustesse nécessaire à cette défense en profondeur : comment préparer (formation professionnelle, mais aussi formation initiale aujourd'hui inexistante) les acteurs à penser, piloter, et gérer lorsqu'ils sont en milieu profondément instable, sujets à « pandémies » et « cristallisations » de toutes natures ? Quelle refondation de la gouvernance, aujourd'hui largement focalisée sur les questions de finances – sous hypothèse tenue pour acquise que les problèmes de sécurité vitale sont désormais secondaires ? Quel travail avec les acteurs – devenus en premier lieu hybrides et non plus internes /externes –, afin que les cohésions ne soient de plus en plus friables, voire virtuelles ?

Le point crucial pour toutes ces avancées va tenir à notre capacité à passer de la logique de protection : « des outils et des dispositifs pour éviter d'avoir des surprises », à la logique dynamique désormais indispensable : « se préparer à être surpris » – pour exercer anticipation, prévention, responsabilité dans un monde de plus en plus mouvant, traversé de turbulences et de ruptures « impensables ».

QUELS FAITS MARQUANT DEPUIS 2008 ? QUELLES ATTENTES POUR 2010 ?



Maryse Arditi
Pilote du réseau risques et impacts industriels, FNE

Depuis 2008, trois événements essentiels : deux franchement négatifs, un plutôt positif.

La modification de la législation des installations classées : la loi sur la relance de l'économie aura servi de véhicule pour imposer une régression forte de la protection de l'environnement. Un 3^{ème} régime, intermédiaire entre l'autorisation et la déclaration, va permettre à toute une série d'industries d'échapper aux études d'impacts, aux études de dangers et aux enquêtes publiques. FNE a déposé un recours contre cette autorisation « allégée ».

Une année noire illustrant le vieillissement de nos installations industrielles. Rien que pour Total, trois accidents dramatiques, avec morts d'hommes, l'année même du procès d'AZF ; la saga du nucléaire : Cadarache, Tricastin, Gravelines, Cruas... ; la fuite de 4.000 m³ d'hydrocarbures dans la réserve naturelle des Coussouls, dans la CRAU : cinq hectares lourdement pollués. Finissons par le positif.

Le risque industriel, grand oublié du Grenelle, a eu droit à une table ronde dont la première phase s'est achevée en juillet 2009.

Elle a permis quelques progrès et surtout un débat entre acteurs qui a éclairé les positions des uns et des autres et mis au jour les réticences les plus fortes sur la voie du progrès.

Depuis 2004, des débats analogues se poursuivent avec une participation élargie, au sein des Assises, rencontres de qualité grâce à la vigueur des échanges.

FNE espère que, cette année encore, les Assises aborderont tous les sujets à débattre sans tabou et sans langue de bois.

Pascal Monbailly,
Président de l'UIC Nord - Pas-de-Calais,
Président de l'Association Nationales
des Risques Technologiques.



La sécurité de nos installations : Un défi au quotidien et permanent... malgré la crise économique !

Les Assises 2008 se sont tenues au début de la crise économique qui nous a touchés de plein fouet en 2009. Si des signaux plutôt positifs apparaissent, nous sommes aujourd'hui descendus à des niveaux de production d'il y a plus de cinq ans,

avec toutes les conséquences économiques correspondantes. Portés par la vague écologique, le législateur et l'administration ne se sont pas essouffés et ont continué à faire grossir le millefeuille réglementaire au nom du sacro-saint principe de précaution source évidente d'inhibitions entrepreneuriales présentes et futures, alors que la simple application de la réglementation actuelle suffirait à accomplir un progrès notable. L'émoi actuel pour l'avenir de l'industrie et les récents états généraux de l'industrie permettront peut-être une pause afin que nous ne succombions pas à l'indigestion... Je le souhaite ardemment, pour la survie de nos entreprises. L'industrie et la chimie, que je représente, ne sont pas intéressées que par les profits ni complètement aveugles aux défis environnementaux. Nous sommes avant tout soucieux de la Terre

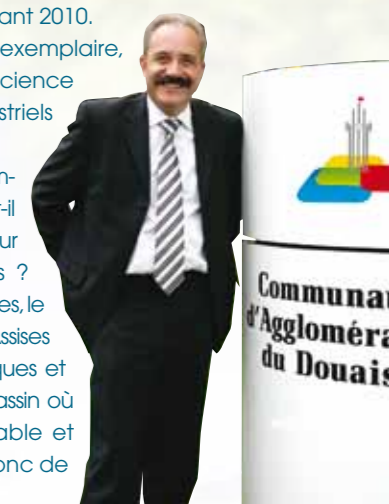
que nous allons confier à nos enfants. L'industrie chimique, l'une des plus performantes en matière de sécurité et certainement celle qui a le plus progressé dans le domaine de l'environnement durant la dernière décennie, démontre chaque jour sa mobilisation pour la prévention des risques. Au quotidien nous agissons et sommes moteurs dans l'évolution des technologies et des savoir-faire. Notre implication dans le plan de modernisation des installations, finalisé par un colloque sous l'égide de Mme Jouanno le 13 janvier dernier, le montre. Les Assises sont pour nous l'occasion de donner un coup de projecteur sur la sécurité et la sûreté de nos sites ainsi que de maintenir notre mobilisation. Elles nous offrent l'occasion d'approfondir le dialogue avec tous les partenaires de la prévention des risques.

Christian Poirer,
Président de la Communauté d'agglomération du Douaisis

Douai au rendez-vous. On ne sort pas facilement de décennies vouées à l'extraction charbonnière ou à la sidérurgie lourde. On ne résorbe pas aisément les séquelles d'activités industrielles qui marquent toujours nos paysages et nos sols. Pourtant, la CAD et ses partenaires ne ménagent ni leurs efforts, ni leur détermination à accompagner l'Etat et les industriels concernés pour mettre en œuvre une politique de réduction des risques ; notamment pour les zones habitées proches des sites concernés. Cette politique volontariste porte ses fruits puisque quatre des cinq sites SEVESO implantés sur le territoire communautaire sont engagés dans des procédures réglementaires. Deux d'entre eux ont vu leur PPRT approuvé et deux autres devraient les rejoindre courant 2010.

Je veux voir, dans ce bilan d'étape exemplaire, le résultat d'une prise de conscience partagée entre politiques et industriels responsables.

Mais je ne peux pas, non plus, m'empêcher de poser la question : y a-t-il encore de la place en France pour l'industrie, pour toutes les industries ? Comme pour les éditions précédentes, le Douaisis est heureux d'accueillir les Assises Nationales des Risques Technologiques et fier d'en débattre au cœur d'un bassin où l'industrie demeure un indispensable et grand pourvoyeur d'emplois et donc de richesses.



LA CONTRIBUTION DES SPPI

Les 15 Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPI) sont de véritables Grenelle de l'Environnement locaux. Ils ont acté lors du dernier Club, le 15 janvier à Bordeaux, qu'ils apporteraient leur contribution aux Assises.

Le prochain Forum inter-SPPI se tiendra le 20 octobre prochain, la veille des Assises, dans le Nord.

Pour plus d'information, retrouvez la liste et les liens des SPPI sur www.club-sppi.org